

VASSA KONTORINI

DEUX FANTÔMES RHODIENS : Ἀκακαλλίς et Ἴσιμιλίων

I

Nos dictionnaires enregistrent le mot ἀκακαλλίς sous trois acceptions.

Il est d'abord le nom d'un personnage mythologique, Ἀκακαλλίς, fille de Minôs, aimée d'Apollon (ou d'Hermès) et mère, entre autres, de quelques fondateurs de cités crétoises¹.

Le mot ἀκακαλλίς désigne aussi diverses plantes, fleurs ou fruits², ainsi, selon Dioscoride, un fruit d'Égypte. ἀκακαλλίς θάμνου καρπός ἐστι γεννωμένου ἐν Αἰγύπτῳ³ tandis que, selon Hésychius, ἀκακαλλίς est le nom que donnent les Crétois à la fleur du narcisse. ἄνθος ναρκίσσου. Κρήτες. On retrouve ici l'association du mot avec la Crète.

Ce mot, enfin, est enregistré dans certains ouvrages d'onomastique comme anthroponyme féminin, ce qui ne surprend pas, la mythologie et la botanique étant, on le sait, des mines pour l'anthroponymie⁴. Ainsi le nom Ἀκακαλλίς figure dans la seconde partie du manuel de Fr. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit*⁵, dans la catégorie de noms féminins provenant d'héroïnes, p. 578, avec renvoi à une inscription très fragmentaire de Lindos, *IG*, XII 1, 936⁶ (fig. 1). Le

1. Cf. *RE*, s.v. [Toepffler 1894].

2. *Thesaurus Linguae Graecae*, s.v.

3. A 118.

4. Les anthroponymes tirés de noms des plantes sont souvent des noms de femmes: O. Masson. «Noms de femmes rares en Attique», repris dans ses *Onomastica graeca selecta*, p. 423 et passim.

5. (*HP*) Halle 1917.

6. À cause de la signature du sculpteur, Μένιππος, l'inscription est datée du IIIe s. av. J.-C.; seul P.M. Fraser in P.M. Fraser-E. Matthews, *A Lexicon of Greek Personal Names (Lex.)* (Oxford 1987), s.v. Ἀκακαλλίς, la place sans explication au IIe s. av. J.-C.





--- δας Μ . . .
 [- - καὶ Ἀκ|ακαλλ[ίς]
 [τοῦ δεῦρος Θε]οῖς.
 [Ζηνοδότος(?) καὶ Μί|μιππος ἐ[ποίησαν].

Supplementa Loewyo v. d. debeo, cf. eius *Inscr. griech. Bildh.* 1885, 160
 (annis fere a. Chr. n. 222—204: Ζηνοδότος καὶ Μίμιππος Χίαι ἐποίησαν).

Fig. 1: *IG*, XII 1, 936.

premier éditeur, Fr. Hiller von Gaertringen, note qu'il doit les suppléments de ce texte à Loewy, spécialiste des signatures de sculpteurs Grecs¹. Hiller von Gaertringen croit, en outre, pouvoir accepter ce même nom dans une autre inscription, également fragmentaire, de la ville de Rhodes, *IG*, XII 1, 663² (fig. 2), mais le nom n'y est, à vrai dire, attesté qu'au prix d'une intervention violente de G. Kaibel³. Dans l'*Index* des anthroponymes du *corpus* figurent évidemment les deux mentions du nom Ἀκακαλλίς. À un autre endroit⁴, Fr. Bechtel considère le premier exemple (*IG*, XII 1, 936)

1. Et l'on peut se demander si Loewy a suggéré à Hiller tous les suppléments ou seulement ceux de la signature.

2. Sans date; P.M. Fraser, *l.c.*, s.v. Ζώσιμος, (94)-(95) place ce document à l'époque impériale toujours sans explication.

3. G. Kaibel était, on le sait, de ceux qui ont aidé Hiller à la préparation du *corpus* de Rhodes avec Wilamowitz, beau-père de Hiller; c'est pour cette raison que plusieurs de leurs avis, ceux de Wilamowitz en particulier, sont évoqués dans le commentaire, sans qu'on en trouve d'écho dans les références du lemme.

4. «Griechische Personennamen aus den Inscriptiones Graecae Insularum Rhodi Chalces Carpathi cum Saro Casi», *Beiträge zur Kunde des Indog. Sprachen*, 21 (1896), [repris au soins d'O. Masson dans *Kleine Onomastische Studien, Aufsätze zur griech. Eigennamenforschung, Beiträge zur klass. Philologie* 125 (Eisenheim 1981)], p. 233.



Α		Β
ΖΩΣΙΜΟΣ ΖΩ . . . ΟΙ		ΖΩΣΙΜΟΣ ΖΩΣΙΜΟΥ
ΑΡΧΙΠΟΛΙΣ ΦΛΕ . . . ΟΙ		ΑΡΧΙΠΟΣ ΕΦΕΣΙΟΣ
ΑΙΧΚΑΛΛΑΙΣ		ΑΟΚΑΛΛΑΙΣ

Unde haec fore restituenda: vs. 1 Ζωσιμος Ζωσίμου || vs. 2, aut Ἀρχίπολις Φλῆ[γοιτο]ς aut Ἀρχίπ(π)ος Ἐφέσιος || vs. 3 Ἀ[κα]καλλ(α)ίς (Kaibel).

Fig. 2: IG, XII 1, 663.

comme «durch sichre ergänzung gewonnen» et remarque que le second (I.c., 663) «stellt Kaibel den selben namen her». Malgré l'autorité de Fr. Bechtel, les chercheurs, après lui, sont restés réservés. C'est ainsi que le n° 936¹ n'a pas été repris par H. Van Gelder dans le recueil des inscriptions de Rhodes in *GDI* et P.M. Fraser in *Lex.* ne l'a enregistré qu'avec prudence en accompagnant la mention d'un point d'interrogation: «Ἀκακαλλίς?».

Un tour dans les *corpus*, recueils et dictionnaires ne m'a pas permis d'en retrouver d'autres attestations. L'inscription de Lindos, IG, XII 1, 936, serait donc, à ma connaissance, l'unique témoignage épigraphique du nom Ἀκακαλλίς². Je ne l'ai pas retrouvé non plus dans la documentation papyrologique. Devant une occurrence unique et issue d'une restitution, il convient de revenir à la pierre ou à l'histoire du texte. La vérification directe n'étant plus possible, il nous reste à examiner la seconde.

D'après le fac-similé, il s'agit d'une courte inscription honorifique où ce qui reste des lignes 1 et 3 (nom+patronyme-formule dédicatoire respectivement) fait attendre à la ligne 2 le nom du personnage honoré. Si l'on coupe après le premier Α, son nom et le patronyme qui l'accompagne doivent se présenter sous la forme suivante:

—δας Μ—
 —α' Καλλ—
 [θ]εοῖς
 vacat
 [Μέ]νιππος ἐ[ποίησε]

1. L'inscription n° 663 ne présente pas d'éléments dialectaux.

2. De ce mot également.

3. Accusatif de la 3e déclinaison: ex. gr., Γρ. Κωνσταντινόπουλος, «Ἐπιγραφαί ἐκ Ρόδου», *ΑΔ, Μελ.*, 18 (1963), p. 5, n° 4. Chr. Blinkenberg, *Lindos. Fouille de l'acropole 1902-*



Ainsi, une coupure adéquate suffit à retrouver la fin d'un nom et le début du patronyme qui le suit, formé sur le substantif *κάλλος* et permet d'éliminer de la documentation épigraphique le nom Ἀκακαλλίς, pur produit de l'ingéniosité d'un épigraphiste qui a toutefois négligé de tenir compte du caractère "crétois" du mot.

II

Une longue inscription découverte à l'aube de notre siècle à Olous, en Crète orientale, et aussitôt transportée au Louvre, comporte sur la partie supérieure de la face principale une liste étendue de proxènes rhodiens¹. Le nom de l'un d'eux, à la ligne 7, serait à lire selon l'éditeur Ἰσιμιλίωνα (accus.), *hapax legomenon*. L'éditeur fait par ailleurs état de plusieurs martelages d'ethniques aux trois lignes précédentes en insistant sur celui au début de la ligne 6 où il a pu déchiffrer Ῥοδίος (accus.)².

Notre document fut naturellement repris par F. Blass en 1905 parmi les inscriptions crétoises du *GDI* sous le n° 5104. F. Blass relève lui aussi que ce doit bien être l'ethnique Ῥοδίος qui a été martelé au début de la ligne 6 dans la mesure où les personnages signalés dans ce texte sont des Rhodiens. À propos d'Ἰσιμιλίων, il se demande si un tel anthroponyme ne pourrait pas être tiré d'un nom géographique avec renvoi chez Bechtel-Fick³.

La réédition du texte dans les *Inscriptiones Creticae*, I [1935], p. 245-252, n° 4, a marqué un véritable progrès car y sont signalés tous les ethniques martelés, qui restaient déchiffrables puisque l'espace martelé n'avait pas été regravé. À propos du nom Ἰσιμιλίων, «ceteroqui ignotum», on se contente au renvoi à F. Blass.

1914 [1941]. II. *Les inscriptions*, nos 61c; 69. On peut aussi avoir, entre autres, la formule suivante: [ὑπερ+γέν. 1e décl.] α Καλλ—' *ex. gr., l.c., n° 143*.

1. J. Demargne, «Monuments figurés et inscriptions de Crète», *BCH*, 24 (1900), p. 224, d'après un estampage.

2. «L.c.», p. 228: « Nous trouvons ici plusieurs ethniques effacés à la suite. Il est évident qu'il y a une erreur, imputable, soit à la rédaction que copiait le graveur, soit au graveur lui-même. Il est fort probable que toute cette liste ne contenait que des personnages rhodiens. Cela expliquerait que tous les noms à partir de Διόκριτος» (sc. ligne 7) «soient sans ethnique: les indications contenues dans les considérants suffisaient à désigner clairement toutes ces personnes comme rhodiennes».

3. *Die griech. Personennamen* ² (Göttingen 1894), p. 342.



Depuis, cet anthroponyme insolite n'a pas attiré l'attention des chercheurs, jusqu'à ce que P.M. Fraser *in Lex.* exprime ses doutes («Ἰσιμιλίωv?») et propose avec réserves une correction: «(Σιμιλίωv?)».

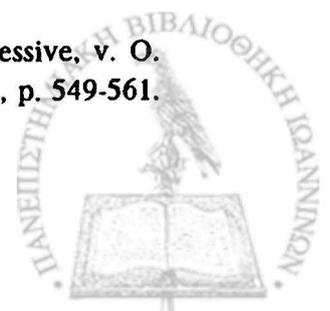
À la ligne 7, où l'on trouve la mention d' Ἰσιμιλίωv, aucun martelage ne fut signalé par les éditeurs. En étudiant cependant la belle photo des IC, où l'*iota* initial se lit assez nettement, j'ai constaté que les lettres ΙΣΙΜΙΑΙ étaient gravées sur un martelage. Grâce à un estampage aimablement envoyé par le musée du Louvre¹ (fig. 3), j'ai pu vérifier que les lettres martelées correspondaient à ΠΟΔΙΟΝ², ultime mention érasée de l'ethnique dans ce texte. Le nom du proxène est désormais Σιμιλίωvα (accus.), qui entre dans la «Sippe» -d'ailleurs bien représentée à Rhodes- des anthroponymes formés sur σιμός avec différentes suffixes, *ex. gr.* Σίμαλος, Σιμαλίωv, Σιμούλος, Σιμυλίωv, Σιμυλίωv etc.³. L'*iota* initial qui a mené à la création du fantôme Ἰσιμιλίωv est tout simplement les restes de l'incision profonde de la haste verticale du P de ΠΟΔΙΟΝ, que l'on remarque au début de tous les martelages précédents.

Université d'Ioannina

1. J'en remercie vivement le Département des antiquités grecques et romaines d'avoir rapidement répondu à ma demande.

2. L'un des jambages du N est encore lisible entre A et I.

3. Fr. Bechtel, *HP*, p. 490-491. Pour les variantes avec la gémation expressive, v. O. Masson, «Gémation expressive dans l'anthroponymie grecque», *Onom. gr. sel.*, p. 549-561.



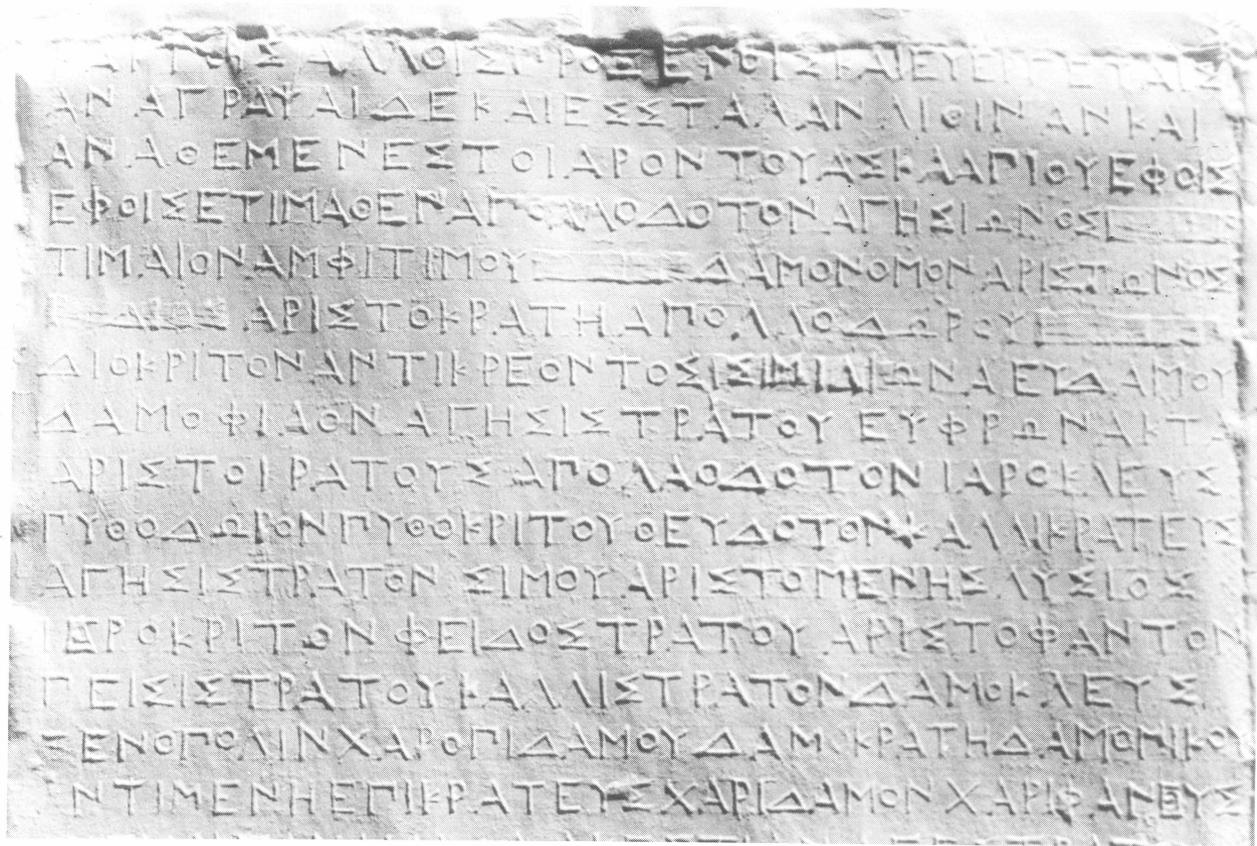


Fig. 3: l'inscription d'Olous IC. I, n° 4; estampage des lignes 1-15 de la face principale.